



Projet SanDi : Énergie solaire, télésanté et protection sociale pour transformer la santé communautaire au Mali

Contexte et résumé du projet SanDi

Le PNUD s'est engagé avec d'autres acteurs humanitaires et de développement dans la réponse à la crise sanitaire et soutient le gouvernement du Mali pour **faire face aux impacts sociaux, économiques et sécuritaires plus larges de la pandémie**, et pour le relèvement du pays à moyen et long terme, tout en poursuivant les efforts pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ainsi, le projet *Énergie solaire, télésanté et protection sociale pour transformer la santé communautaire au Mali* (Projet SanDi pour Santé Digitale) contribuera à l'ambition du gouvernement du Mali d'offrir une santé de qualité à tous et d'atteindre l'ODD3 (bonne santé et bien-être) d'ici 2030 et à l'ambition de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (ODD7).

SanDi est conçu pour être la première phase d'une approche progressive visant à généraliser le déploiement de l'énergie solaire et de la télésanté dans tous les centres de santé de référence et communautaires du Mali. Dans cette première phase d'initiation de ce projet pilote de 12 mois, une masse critique de centres de santé de référence - CSRef (5) et de CsCom (15) seront équipés d'outils d'énergie solaire et de santé numérique (y compris de télémédecine). De plus, la capacité des différentes structures sanitaires sera renforcée à tous les niveaux (local et national) pour exploiter le système de manière durable et pérenne. Dans une seconde phase de mise à l'échelle (projet à venir), le PNUD vise le déploiement progressif de l'énergie solaire et des solutions de télésanté à tous les établissements de santé du Mali d'ici 2030.

Dans son entièreté, le projet se déroulera sur 1 an et comprendra 3 niveaux d'intervention :

1. Un soutien aux institutions centrales (ministère de la Santé, Agence Nationale de Télésanté et d'Informatique Médicale-ANTIM) pour renforcer le cadre réglementaire entourant la santé numérique, les infrastructures nationales de télémédecine et le système de suivi.



2. Un soutien aux établissements de santé (15 CSCom et 5 CSREF) à l'utilisation rentable de l'énergie solaire et des solutions de santé numérique pour améliorer l'offre de soin.
3. Un soutien aux communautés maliennes pour améliorer l'accès aux filets de sécurité sociale.

Le PNUD fera appel à plusieurs partenaires pour soutenir ces 3 volets de sa mise en œuvre dont le Programme Alimentaire Mondiale (PAM), l'UNICEF, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Université de Sherbrooke. L'Université de Sherbrooke (UdeS) s'occupera strictement des volets santé numérique, de l'évaluation du déploiement des panneaux solaires et des divers projets de recherche-évaluation. Plus concrètement, l'UdeS aura la responsabilité de :

1. Réaliser une évaluation du cadre légal malien et proposer des recommandations relatives aux défis légaux, juridiques et éthiques (sécurité des données, confidentialité, accès aux données, etc.).
2. Offrir un appui technique à l'ANTIM et 3 centres hospitaliers universitaires (CHUS) en matière de téléconsultation.
3. Offrir un appui technique pour l'installation des équipements de santé numérique au sein d'une vingtaine de structures sanitaires.
4. Développer et offrir 4 modules de formation destinés aux professionnels de la santé des structures sanitaires appuyées.
5. Soutenir divers mandats d'évaluation et de recherche permettant d'améliorer la prise de décisions futures des autorités maliennes :
 - a. État des lieux de l'usage du numérique dans les systèmes de soins de santé au Mali
 - b. Développement d'un protocole permettant d'évaluer les conditions d'appropriation des outils de santé numérique par les professionnels de la santé et agents de santé communautaire
 - c. Développement d'un protocole simplifié permettant d'évaluer le bénéfice énergétique et environnemental du déploiement des panneaux solaires (énergie produite, coûts techniques à l'installation, mais aussi coûts en termes d'usage – recyclage, maintenance, gestion des déchets, systèmes sous ou inutilisés).

- d. Élaboration d'un rapport de recommandations pour améliorer les systèmes dans une optique d'optimisation de l'efficacité des systèmes au regard des impacts environnementaux

Budget

